

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Actualisation au 27 avril 2023

L'activité a résisté en 2022 au niveau national et régional malgré les tensions sur la production qui persistent sur cette fin d'année et l'augmentation des prix. En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié permanent et le chômage sont stables au 4^e trimestre 2022 et l'intérim continue de progresser.

Dans la région, les enquêtes de conjoncture sont bien orientées en ce début 2023 et les perspectives sont optimistes. Les prix ont tendance à refluer mais avec de fortes disparités selon les secteurs d'activité. En ce début 2023, la demande d'emploi baisse de nouveau. Le nombre de défaillances d'entreprises continue de progresser mais reste à des niveaux relativement faibles.

1

► L'ACTIVITÉ RÉSISTE AU 4^E TRIMESTRE 2022

Le produit intérieur brut (PIB) français en volume ralentit de nouveau au 4^e trimestre 2022 (+0,1 % après +0,2 %). La consommation des ménages recule nettement ce trimestre (-1,2 % après +0,4 %). Après avoir fortement augmenté au 3^e trimestre, l'investissement continue de progresser mais sur un rythme plus modéré. Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance. Les importations diminuent, en raison de la baisse des importations énergétiques, tandis que les exportations progressent.

L'ACTIVITÉ BIEN ORIENTÉE DANS LA RÉGION DÉBUT 2023

Dans la région, d'après les enquêtes de conjoncture de la Banque de France¹, la production industrielle repart à la hausse en mars 2023, à l'exception de l'industrie agroalimentaire. Les difficultés d'approvisionnement continuent de se résorber et les stocks de produits finis sont légèrement excédentaires, les carnets de commandes jugés satisfaisants. Par ailleurs, les prix des achats diminuent quelque peu, avec de fortes disparités selon les secteurs d'activité. La hausse des prix de vente se poursuit.

Le climat des affaires dans les services marchands progresse de nouveau, à l'exception de l'intérim. Les effectifs se renforcent dans le transport et l'ingénierie.

L'activité dans la construction augmente quelque peu, tirée par le second œuvre. Les carnets de commandes demeurent fournis.

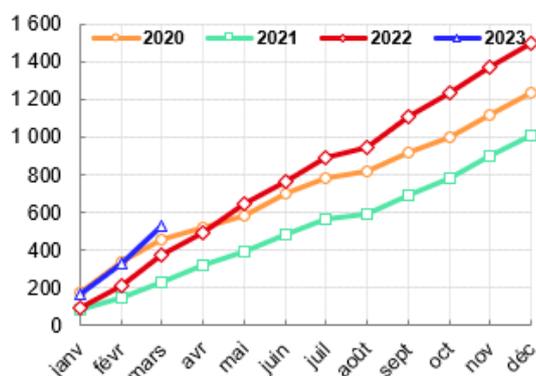
¹ « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, mars 2023.

LE NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES CONTINUE D'AUGMENTER EN 2023

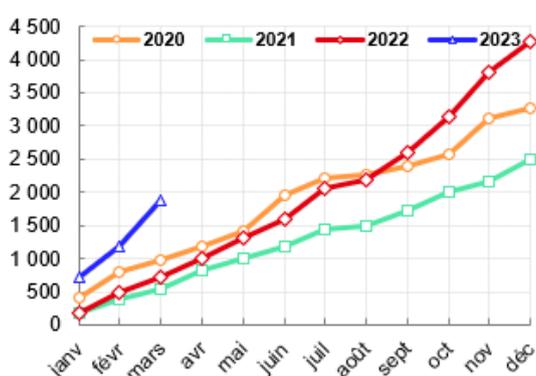
Bien que relativement peu important, le nombre de défaillances d'entreprises augmente plus rapidement en ce début d'année qu'aux cours des années précédentes. Entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 mars 2023, environ 530 procédures collectives ont été ouvertes dans la région (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire directe) contre un peu plus de 370 en 2022 et 450 en 2020. Le nombre d'emplois menacés accélère plus nettement : près de 1 900 salariés travaillent dans une entreprise faisant l'objet d'une procédure collective contre 720 en 2022 et près de 1 000 en 2020.

Procédures collectives RJ ou LJ directe

Ouvertures de procédures collectives - cumul mensuel



Emplois menacés - cumul mensuel



* Ce nombre de suppressions de postes est celui indiqué après validation de la procédure par l'autorité administrative. S'il n'y a pas d'informations sur le nombre de suppressions on prendra s'il existe le nombre envisagé à l'ouverture du dossier.

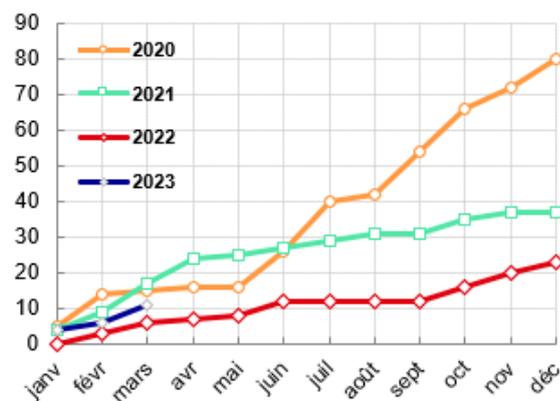
Source : DGEFP-Dares – SI RupCo (données à partir de dec.19) ; SI PSE-RCC (données de jan.18 à dec.19).

Champ : tous les établissements de la région impactés par un PSE /RCC dans notre région ou ailleurs

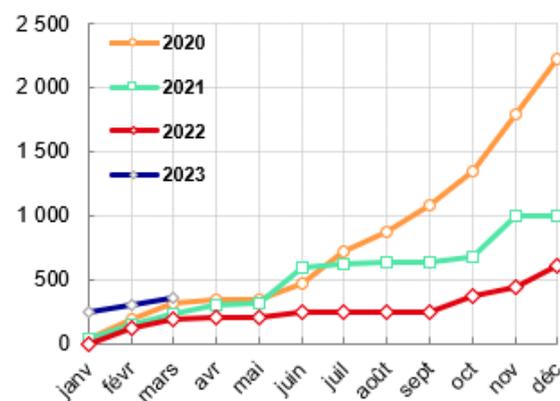
Les ruptures de contrats de travail envisagées dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) sont supérieures à leur niveau de 2022. Sur le début de l'année 2023, un peu plus de 350 ruptures de contrats de travail sont envisagées dans le cadre d'un PSE, soit 160 de plus que sur la même période en 2022.

Plan de sauvegarde pour l'emploi

Nombre de dossiers - cumul mensuel



Ruptures de contrat envisagées* - cumul mensuel



* Ce nombre de suppressions de postes est celui indiqué après validation de la procédure par l'autorité administrative. S'il n'y a pas d'informations sur le nombre de suppressions on prendra s'il existe le nombre envisagé à l'ouverture du dossier.

Source : DGEFP-Dares – SI RupCo (données à partir de dec.19) ; SI PSE-RCC (données de jan.18 à dec.19).

Champ : tous les établissements de la région impactés par un PSE /RCC dans notre région ou ailleurs

TOUJOURS PEU DE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Le dispositif d'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité. Fin 2022, le recours à l'activité partielle reste faible. Il demeure cependant encore relativement élevé dans certains secteurs, comme la fabrication de matériels de transport et la métallurgie, en lien avec les difficultés d'approvisionnement.

Une consommation d'activité partielle limitée en 2022

	mars-20	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22 *	nov.-22 *	déc.-22 *
Décisions d'autorisations																
Nombre d'établissements couverts	40 429	1 608	2 081	2 273	2 683	2 191	1 616	1 018	854	804	681	561	589	576	568	599
Heures autorisées	22 532 134	2 268 945	2 238 963	2 569 175	2 526 335	2 416 575	2 652 056	1 986 800	1 778 354	1 722 069	1 454 094	1 530 446	1 545 631	1 622 658	1 495 930	1 731 441
Nombre de salariés couverts	419 151	47 733	48 824	49 900	52 201	50 806	48 055	42 809	40 713	40 613	38 288	36 750	36 209	37 499	36 320	38 203
% salariés couverts / salariés du secteur	44%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%
Demandes d'indemnisations																
Nombre d'établissements	37 303	967	1 386	1 844	1 965	1 488	975	552	433	468	329	271	300	286	301	272
Heures indemnisées	11 226 561	420 909	312 207	428 524	350 481	312 458	364 254	224 199	132 014	436 969	159 086	103 360	130 065	102 977	133 902	109 878
Nombre de salariés indemnisés	251 000	13 491	12 036	14 595	13 279	13 175	12 127	9 405	5 514	10 807	6 853	5 068	5 121	4 531	5 411	4 744
% salariés indemnisés / salariés du secteur	26%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	0%
Taux de consommation																
heures indemnisées / heures autorisées	50%	19%	14%	17%	14%	13%	14%	11%	7%	25%	11%	7%	8%	6%	9%	6%

* données provisoires

Source : DGEFP-Dares

*Les données sont provisoires. À partir du mois d'octobre elles sont estimées à partir du SI APART.

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

REPRISE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'EMPLOI SALARIÉ ET LE TAUX DE CHÔMAGE SONT STABLES AU 4^E TRIMESTRE 2022

L'emploi salarié se stabilise au 4^e trimestre 2022 en Bourgogne-Franche-Comté. Il demeure à son plus haut niveau depuis les cinq dernières années. Presque tous les secteurs marquent le pas ce trimestre mais restent à des niveaux élevés. L'emploi dans l'hébergement et la restauration repart à la hausse. Les effectifs continuent de renforcer dans la construction et progressent de nouveau dans l'industrie agroalimentaire dans un contexte de forte hausse des prix. L'emploi salariés progresse nettement en Côte-d'Or, tiré par la hausse des effectifs dans les services marchands hors intérim et l'intérim. La Nièvre est le département où l'emploi recule le plus fortement, l'emploi intérimaire reculant nettement.

L'emploi et le chômage au T4 2022

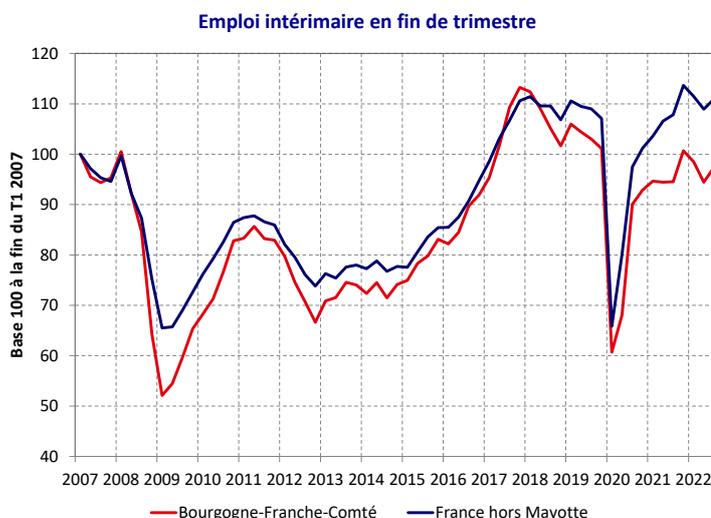
T4 2022	Emploi salarié		Taux de chômage	
	Effectifs (en milliers)	évol. trim.	Niveau	évol. trim.
Côte-d'Or	220	0,4%	5,7	0,0
Doubs	200	0,1%	6,4	-0,3
Jura	90	-0,1%	5,2	0,0
Nièvre	60	-0,3%	6,8	-0,1
Haute-Saône	70	-0,2%	6,3	-0,2
Saône-et-Loire	190	0,0%	6,5	0,0
Yonne	110	-0,1%	6,7	-0,1
Territoire de Belfort	50	-0,2%	8,1	-0,2
Bourgogne-Franche-Comté	990	0,0%	6,3	-0,1
France hors Mayotte	26 950	0,2%	7,2	-0,1

Sources : Insee, estimations d'emploi. Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Direccte Bourgogne-Franche-Comté.

Le taux de chômage au sens du BIT est stable au 4^e trimestre 2022 dans la région. Il s'élève à 6,3 % de la population active et reste à un niveau très bas. Il baisse de 0,3 % point dans le Doubs et de 0,2 point en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. Il est globalement stable dans les autres départements.

L'INTÉRIM PROGRESSE DE NOUVEAU AU 4^E TRIMESTRE 2022 ²

Près de 37 500 intérimaires sont comptabilisés fin décembre 2022 dans les entreprises de travail temporaire de la région (cf. Encadré Mesurer l'intérim). Suite au rebond du 3^e trimestre, l'emploi intérimaire continue de progresser au 4^e trimestre 2022 : +1,4 %, soit environ 520 intérimaires en plus. Au niveau national, le nombre d'intérimaires augmente également (+1,1 %). L'emploi intérimaire progresse dans la majorité des départements de la région. Il augmente le plus fortement en Côte-d'Or (+6,3 %), presque tous les secteurs étant en augmentation. L'emploi intérimaire augmente dans une moindre mesure en Saône-et-Loire, dans l'Yonne, en Haute-Saône et dans le Doubs.



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.

Trois secteurs d'activité contribuent principalement à la hausse de l'emploi intérimaire. L'intérim augmente encore vigoureusement ce trimestre dans la fabrication de matériels de transport : +7,9 %. L'emploi intérimaire augmente de nouveau dans les transports et l'entreposage (+3,4 %) et dans la construction (+3,5 %).

LA DEMANDE D'EMPLOI DE CATÉGORIE A RECULE DE NOUVEAU AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023 ³

Au 1^{er} trimestre 2023, la demande d'emploi de catégorie A en Bourgogne-Franche-Comté diminue de nouveau ce trimestre : -1,3 % dans la région comme au niveau national. Elle demeure à des niveaux faibles et continue de baisser sur un an (-2,8 %). La demande d'emploi est quasi stable dans la catégorie B et recule légèrement dans la catégorie C. Au total, la demande d'emploi toutes catégories confondues se replie.

La demande d'emploi de catégorie A diminue dans tous les départements : de -0,2 % dans l'Yonne à -2,8 % en Haute-Saône.

Évolution de la demande d'emploi en Bourgogne Franche Comté

	1er trim. 2022	4e trim. 2022	1er trim. 2023	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Demande d'emploi en fin de mois					
catégorie A	102 280	100 700	99 370	✓ -1,3	✓ -2,8
catégorie B	32 450	31 290	31 270	✓ -0,1	✓ -3,6
catégorie C	69 230	65 550	65 400	✓ -0,2	✓ -5,5
Ensemble	203 950	197 550	196 030	✓ -0,8	✓ -3,9
Demande d'emploi des femmes					
catégorie A	49 250	48 670	48 070	✓ -1,2	✓ -2,4
Ensemble	105 390	101 920	100 970	✓ -0,9	✓ -4,2
Demande d'emploi des 15-24 ans					
catégorie A	13 930	14 150	13 980	✓ -1,2	✗ 0,4
Ensemble	26 840	25 480	25 140	✓ -1,3	✓ -6,3
Demande d'emploi des 50 ans et plus					
catégorie A	30 780	29 560	29 140	✓ -1,4	✓ -5,3
Ensemble	56 970	55 730	55 450	✓ -0,5	✓ -2,7
Demande d'emploi de longue durée					
nombre	99 380	90 560	88 440	✓ -2,3	✓ -11,0
poids	48,7%	45,8%	45,1%	✓ -0,7	✓ -3,6

source: STMT Pole emploi DARES, données CVS.

La demande d'emploi de catégorie A baisse chez les femmes et les hommes. Elle diminue également dans toutes les tranches d'âge ce trimestre dans des proportions similaires. La demande d'emploi de longue durée continue de baisser (-3,6 points par rapport au 1^{er} trimestre 2022).

² Pour en savoir plus : « [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, avril 2023.

³ Pour en savoir plus : « [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS et Pôle Emploi Bourgogne-Franche Comté, avril 2023.

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, avril 2023.
- « [Conjoncture de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté](#) », Insee, Urssaf et DREETS Bourgogne-Franche-Comté, avril 2023.
- « [Indicateurs Trimestriels Régionaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, à venir avril 2023.
- « [Indicateurs Trimestriels Départementaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, à venir avril 2023.
- « [Fiches territoires](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, à venir avril 2023.

[Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS et Pôle Emploi Bourgogne-Franche-Comté, à venir avril 2023.

- [Tableau de bord de la conjoncture Bourgogne-Franche-Comté](#), Insee (emploi, chômage, etc.).
- « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, mars 2023.

PUBLICATIONS NATIONALES :

- « [Note de conjoncture nationale de l'Insee](#) », Insee, mars 2023.
- [Tableau de bord de la conjoncture](#), Insee (PIB, emploi, chômage, production, etc.).
- « [Chiffres du commerce extérieur](#) » (pour la région et les départements), Direction générale des douanes et des droits indirects :
https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg_16.pdf

Conception et réalisation : Émilie Vivas

Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet

25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr